

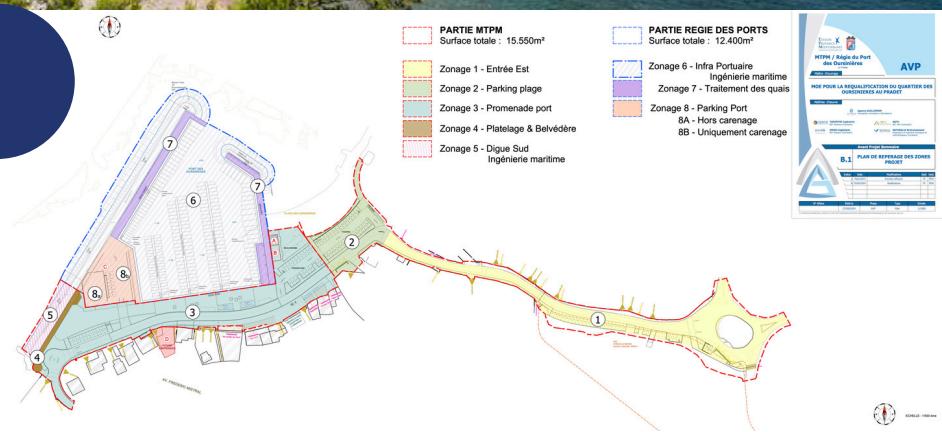
L'ÉCHO DU CONSEIL



N°11



A la une



EDITO PAR VALÉRIE RIALLAND

page 3

PORT DES OURSINIERES : UN PROJET DEMESURE, PRECIPITE... ET TRES RISQUE POUR LES FINANCES COMMUNALES

page 4

BUDGET : LES APPARENCES SONT TROMPEUSES

page 6

130 ANS DU PRADET : MEMOIRE NEGIGEE, IDENTITE OUBLIEE

page 8

QUAND ON NE PEUT PLUS CACHER, ON TENTE DE REGULARISER

page 10

L'ÉCHO :

ZOOM SUR LE CONSEIL

«L'Écho du conseil» du groupe « Pour les Pradétans » a pour objet de vous transmettre une synthèse des échanges et interventions de vos élus qui ont lieu à l'occasion des conseils municipaux, en revenant sur les moments clés de ce dernier.

Tous les points et délibérations du conseil municipal font l'objet d'un travail de préparation, d'analyse, de propositions, dont l'unique intérêt est de construire un présent et un avenir pour Le Pradet et pour vous, Pradétan(e)s.

Vos élus

Valérie
RIALLAND



Viviane
TIAR



Martine
CABOT



Denis
TENDIL



EDITO

Chères Pradétanes, chers Pradétans,

Il est des conseils municipaux qui marquent une rupture non par une décision spectaculaire, mais par l'atmosphère pesante qui y règne.

*Celui du 23 juin 2025 n'a pas simplement confirmé des pratiques déjà critiquables, il les a rendues visibles à tous. Ce jour-là, ce n'est pas seulement l'opposition **qu'on a cherché à faire taire**. Ce sont des questions légitimes, des alertes documentées, des exigences de transparence qui ont été balayées avec un **mépris assumé**.*

Quand interroger devient suspect ! Quand demander des comptes sur l'argent public devient dérangeant ! Quand un petit cercle décide pour tous ! Quand les élus de la majorité sont coupés de la réalité !



Pourtant, la transparence ne devrait jamais être vécue comme une agression, mais comme une exigence légitime. Quand le débat est vu comme une menace, c'est que l'esprit républicain recule et c'est surtout le signe que la démocratie locale est malade.

Ce conseil a révélé plus qu'un dysfonctionnement, il a confirmé une méthode.

Une méthode qui repose sur l'opacité, le refus du débat, la dissimulation de documents, et une gestion solitaire. Une méthode où le pouvoir est monopolisé, où les procédures sont instrumentalisées, où les votes deviennent des formalités.

*Mais au-delà de ces procédés, c'est une forme de **mépris des habitants** qui s'est exprimée. Car derrière chaque délibération, chaque ligne budgétaire, chaque projet mal expliqué ou faussement présenté, il y a des familles, des contribuables, des retraités, des associations, des usagers du port, des agents municipaux.*

Il y a vous, nous... les Pradétans !

Ce que nous vivons en tant qu'élus minoritaires, vous le subissez vous aussi, en silence, sans bruit, mais avec de vraies conséquences.

On vous tient des discours rassurants, flatteurs, .. pendant que, dans les faits, les décisions votées officiellement en conseil municipal révèlent tout autre chose.

*À l'arrivée, ce sont des décisions prises **sans vous, des choix imposés**, et des engagements financiers en totale contradiction avec la soi-disant "gestion saine" et les promesses de rigueur.*

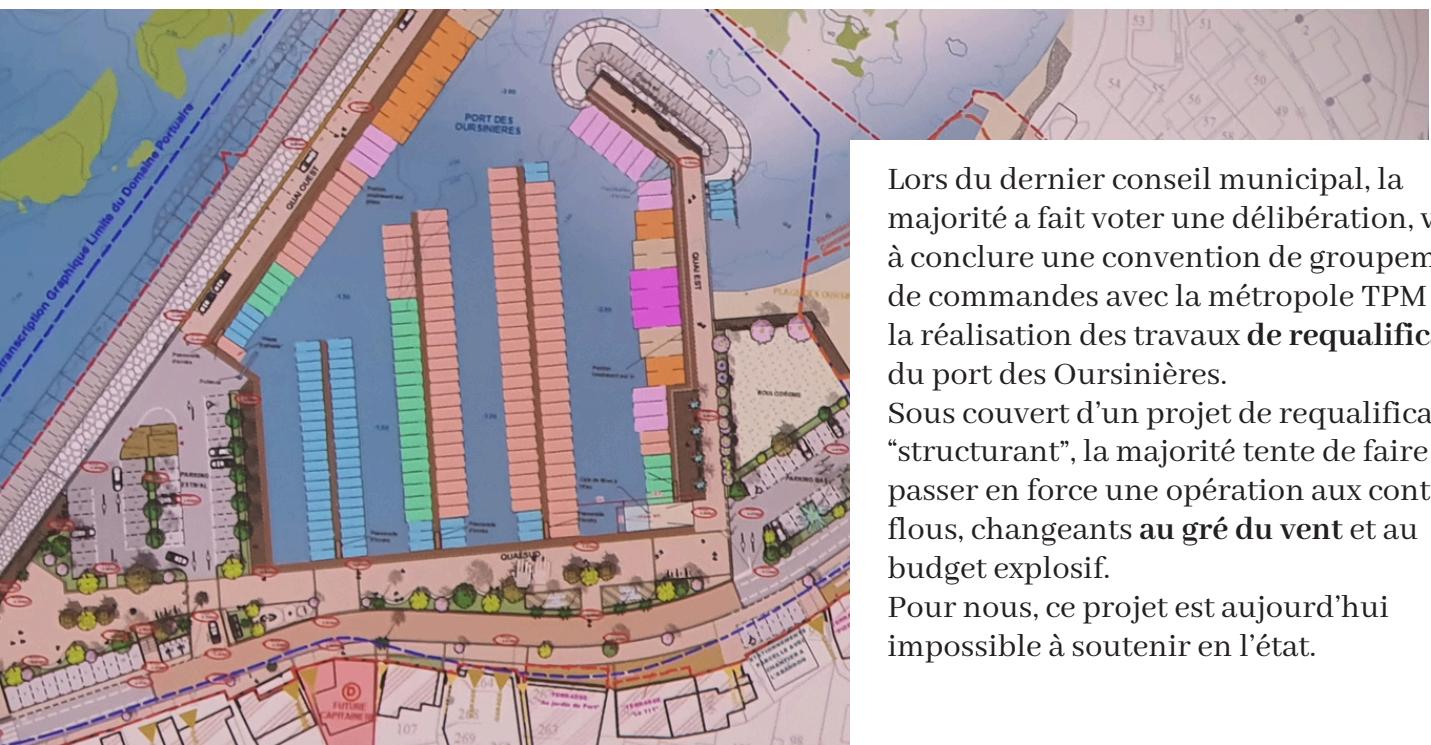
Et pendant ce temps-là, les budgets dérapent, les documents sont incomplets, les priorités sont mal ordonnées, et la défiance s'installe. Faut-il vraiment s'y résigner ? Est-ce la seule manière d'administrer une commune ? Je ne le crois pas. Je crois qu'on peut faire autrement. Avec du respect, avec du sérieux, avec de la clarté.

En considérant que la vérité n'est pas un danger, mais un point de départ. En refusant que les réunions publiques soient des mises en scène. En remettant les Pradétans au centre, non pas comme spectateurs, mais comme acteurs de leur village. C'est notre ambition, c'est votre place.

Ce conseil municipal aura eu, au moins, une vertu : celle de révéler, sans fard, tout ce qui ne fonctionne plus. À vous d'en tirer les leçons pour l'avenir. Car nous sommes les seuls à porter une vision claire et crédible pour rebâtir une vie municipale plus saine, plus ouverte et plus juste.

Valérie Rialland
Présidente du groupe «Pour les Pradétans»
au conseil municipal

Port des Oursinières : Un projet démesuré, précipité... et très risqué pour les finances communales



Plan présenté le 22 mai à la réunion publique

1/ Un projet instable, sans cap ni cohérence

Lors de la réunion publique du 22 mai, un plan du port a été présenté aux pradétans. Il prenait en compte certaines demandes : une cale de mise à l'eau (**qui restait tout de même mal positionnée**), une aire de carénage, des parkings supplémentaires... Bref, les pradétans ont eu l'impression que le maire avait partiellement entendu leurs demandes, même si les aménagements restaient peu fonctionnels et que certains points comme l'emplacement des kayaks a été délibérément omis.

Mais surprise ! Le plan annexé à la délibération soumise au vote du conseil municipal est une version antérieure, plus rigide, moins adaptée aux besoins réels :

- Plus de cale de mise à l'eau,
- Aucune aire de retournement,
- **Aucun emplacement pour les remorques,**
- Moins de stationnements.

On nous a dit qu'il ne s'agit "que d'un zonage". Mais alors pourquoi ne pas avoir utilisé le plan présenté aux habitants ? Pourquoi revenir à une version ancienne ?

Parce que ce zonage fige en réalité le projet personnel de Monsieur Stassinos. Et personne d'autre.

Sinon, pourquoi ce décalage ? Pourquoi cette dissimulation ?

Quand on montre un projet au public, puis qu'on en fait voter un autre, dans un conseil verrouillé, on ne consulte pas : on manipule.

2/ Un budget qui dérape... et des finances communales en péril

Sur le fond budgétaire, le projet affiche désormais un coût de 6,2 millions d'euros HT pour la Ville, contre 4 millions HT dans les estimations initiales.

Mais ce n'est qu'une façade, un leurre !!!!!

Car n'ont pas été intégrés :

- les travaux de construction d'une nouvelle capitainerie car l'ancienne est démolie dans ce projet soit disant **“pour rendre la mer à la mer”**.
 - le bâtiment technique sur la zone de carénage,
 - le déplacement du transformateur,
 - et les coûts de maîtrise d'œuvre, estimés à près de 300 000 €.

Au total, le coût pour la Ville atteint 7,5 millions d'euros HT, soit près du double de ce qui avait été annoncé. Une hausse de +88,5 %, sans compter les imprévus de chantier (10 % en moyenne).

Et pourtant :

- Aucune autorisation de programme n'a été votée ;
 - Aucun plan de financement clair n'a été communiqué ;
 - Aucune sécurisation des subventions n'est démontrée.

Ce n'est pas de la prudence budgétaire, c'est un saut dans le vide. Ce sont les finances de la commune qui risquent de s'écraser... et les pradétans qui paieront !

Le port des Oursinières est un site rare, un petit port de plaisance provençal, typique et authentique à taille humaine, avec son ambiance familiale et conviviale, son cadre naturel préservé, et ses usages ancrés dans la vie locale.

Une pause s'impose

Face à ce projet démesuré, mal ficelé et très lourd pour les finances communales, nous proposons une pause.

Pas pour bloquer, mais pour repartir sur des bases saines, claires, partagées.

Nous défendrons un autre projet :

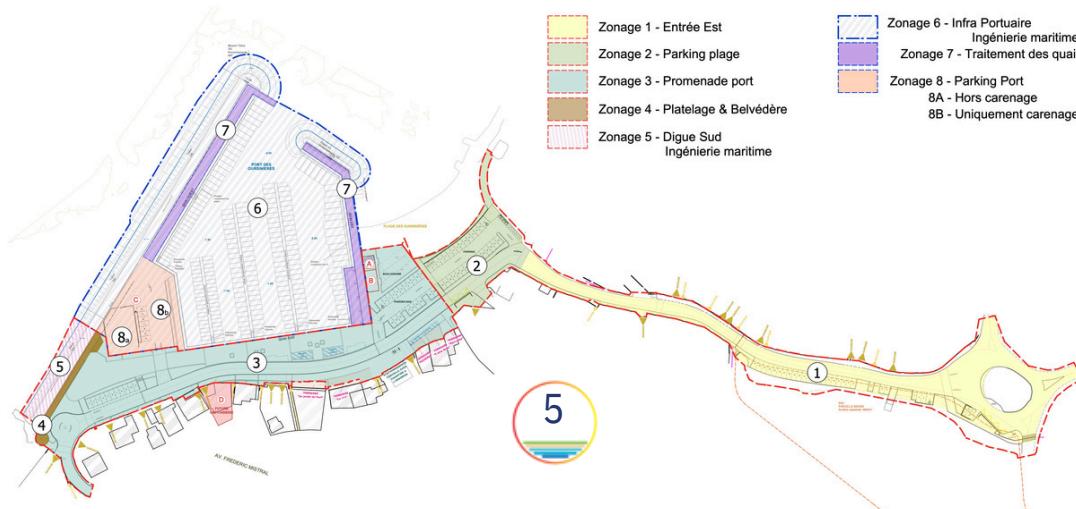
- plus sobre, plus lisible, mieux calibré,
 - respectueux de l'identité du port, de ses usagers et de son environnement,
 - pensé avec les habitants, pas contre eux.
 - qui prend en compte les priorités et non le paraître

Car le port des Oursinières n'est pas un simple "aménagement". C'est un lieu de vie, de mémoire et de liens. Il mérite une approche rigoureuse et humaine.

Ce n'est pas seulement le projet qu'il faut **revoir**, c'est **la méthode**.

Et demain, l'équipe qui décide.

Plan présenté au conseil du 23 juin



Budget : les apparences sont trompeuses

Au milieu d'une quarantaine de délibérations, deux documents budgétaires essentiels étaient soumis au vote :

- Le Compte Financier Unique (CFU) de 2024, qui dresse le bilan comptable de l'année passée,
- Le Budget Supplémentaire 2025, qui complète et ajuste le budget voté en début d'année.

À première vue, tout semble en ordre. La majorité affiche un excédent de fonctionnement, une stabilité de l'endettement « par habitant » alignée sur la moyenne nationale, et de nouveaux investissements pour notre commune. Mais en regardant de plus près les chiffres et leur articulation, **la situation est bien plus préoccupante qu'elle n'en a l'air.**

Une dette qui s'emballe, une épargne qui fond

En 2024, l'endettement de la commune a bondi, atteignant 8,7 millions d'euros, et devrait culminer à **près de 12 millions d'euros fin 2025**. La capacité de désendettement – c'est-à-dire le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser la dette avec l'épargne annuelle – dépasserait **les 15 ans**, alors que la limite raisonnable est fixée entre 5 et 7 ans par les services de l'État.

Parallèlement, notre épargne fond à vue d'œil :

- Moins 1 million entre 2023 et 2024,
- Moins 1,2 million supplémentaire dans le budget primitif 2025,
- Et encore une baisse dans le budget supplémentaire adopté en juin.

Résultat : l'épargne nette de la commune ne représente plus que **4,9 % des recettes réelles de fonctionnement**, alors que le seuil de sécurité est de 12 à 15 % pour une commune de notre taille.

Autrement dit, nous ne mettons plus assez de côté pour faire face aux imprévus ou financer nos projets sans recourir à l'emprunt.



Des investissements gonflés... sans garantie de financement

L'un des grands risques budgétaires repose sur les fameux « restes à réaliser », c'est-à-dire des dépenses d'investissement votées mais non encore engagées, qui sont reportées d'une année sur l'autre. Or à la fin de l'exercice 2024, **2,7 millions d'euros de restes à réaliser n'avaient pas été exécutés**, et sont intégrés dans le budget 2025.

Et avec quoi finance-t-on tout cela ? Les recettes sont actuellement incertaines car le budget repose sur **plus de 3,7 millions d'euros de subventions en attente** ; dont certaines ne sont même pas encore notifiées. Si elles ne sont pas versées, il manquera 400 000 euros pour équilibrer réellement le budget 2025.

En clair : la commune dépense aujourd'hui en pariant sur de l'argent qui n'est pas encore là.

Un fonctionnement artificiellement soutenu... par les excédents des années passées

Le budget supplémentaire 2025 prévoit encore **presqu'un million d'euros de transfert du fonctionnement vers l'investissement**. Ces sommes proviennent de l'excédent constaté fin 2024. Mais cet excédent est lui-même le résultat d'un tour de passe-passe budgétaire : **chaque année, la majorité sous-estime les recettes et surestime les dépenses**, créant artificiellement un « excédent » qui sert ensuite à masquer les déséquilibres du budget suivant.

Cette mécanique **n'a rien à voir avec une gestion prudente**. Elle finit par asphyxier notre capacité d'action, tout en renvoyant la facture... à demain.

Notre position : la responsabilité avant l'affichage

Nous avons voté **contre le compte financier et le budget supplémentaire**, pour une raison simple : nous refusons de cautionner un modèle de gestion fondé sur l'endettement et le flou budgétaire, au détriment de l'avenir.

Ce n'est pas un vote de posture. C'est un **acte de responsabilité**. Parce que gérer une commune, ce n'est pas multiplier les projets en espérant que les aides tomberont, c'est **s'assurer que chaque euro dépensé est justifié, utile, et réellement financé**.

Et maintenant ? Notre groupe "Pour les Pradétans" continuera à vous informer de façon claire et honnête. Ce que nous dénonçons aujourd'hui, **ce n'est pas une ligne politique différente**, c'est une **dérive budgétaire documentée, visible, chiffrée**. Et **vous avez le droit de savoir où va votre argent**.

A l'avenir nous mettrons en place:

- Un audit financier indépendant en début de prochain mandat, pour mettre cartes sur table.
- Un recentrage sur les projets utiles au quotidien des Pradétans, avec des moyens maîtrisés.
- Une révision complète de la trajectoire budgétaire, pour sortir du piège de la dette.

***Parce que dans une commune bien gérée,
le bon sens devrait toujours primer sur les effets d'annonce.***

130 ANS DU PRADET : MEMOIRE NEGLIGEE, IDENTITE OUBLIEE



1894-1994 - Centenaire du Pradet, oeuvre originale de Louis Imbert

Lors du conseil municipal, une délibération était proposée pour la restauration de la fresque « L'Affiche », réalisée en 1994 à l'occasion du centenaire du Pradet. Une bonne chose en soi.

Mais depuis 30 ans, le temps a fait son œuvre, le support s'est dégradé, les couleurs ont pâli, et ces tableaux qui faisaient la fierté du Pradet, s'effacent lentement sous nos yeux.

Cette fresque, comme les trois autres qui parsèment notre cœur de ville, est un témoin visuel et artistique de notre histoire locale. **Elles ont été imaginées pour valoriser et porter un regard sur notre patrimoine, pour raconter une histoire.**

Mais cette restauration ne saurait faire oublier le manque de considération plus général de la majorité actuelle pour l'identité et la mémoire de notre commune.

Martine Cabot, a pris la parole pour rappeler, avec émotion et fermeté, l'importance de **ces fresques** et surtout, le sens qu'elles portent.

« Je suis Pradetane de souche depuis six générations. Je le revendique et je suis fière de l'être ! En 1894, mes arrière-grands-parents et ma grand-mère ont connu la naissance du Pradet. Pour nous, la nouvelle génération, fêter cet événement comme cela a été fait lors du Centenaire est un devoir de mémoire vis à vis de nos aïeux »

L'année dernière, à l'occasion des **130 ans du Pradet**, la municipalité a proposé une exposition montée à la va-vite à l'Espace des Arts, avec quelques dessins d'enfants et une communication indigente.

Rien, ou si peu, pour rendre hommage à cet acte fort de l'histoire de notre commune

« Une exposition, c'est quand même très limité pour valoriser cet évènement fondateur ! »

Voilà le cœur du problème : **un manque criant de conscience historique, une incapacité à comprendre ce qui fait l'âme du Pradet.**

C'est pourtant le rôle d'une commune de défendre notre histoire, notre patrimoine, et de faire vivre nos héritages. La municipalité ne l'a pas fait !

Cet héritage du Centenaire est une fenêtre sur l'identité du Pradet, sur l'identité provençale, sur son esprit, son ambiance, sa culture. Aujourd'hui, la commune revient sur une fresque. Très bien. Mais elle oublie ceux qui ont façonné le Pradet, ceux qui continuent à faire vivre sa mémoire, **elle oublie les Pradétans eux-mêmes.**

Notre groupe, lui, ne les oublie pas.

Nous sommes porteurs d'une vision : une commune qui s'enracine pour mieux s'élever, une commune qui respecte son histoire et la transmet aux nouvelles générations, aux nouveaux arrivants, aux amoureux de notre territoire. Un travail de **transmission**, une manière de dire que **notre passé mérite d'être valorisé**.

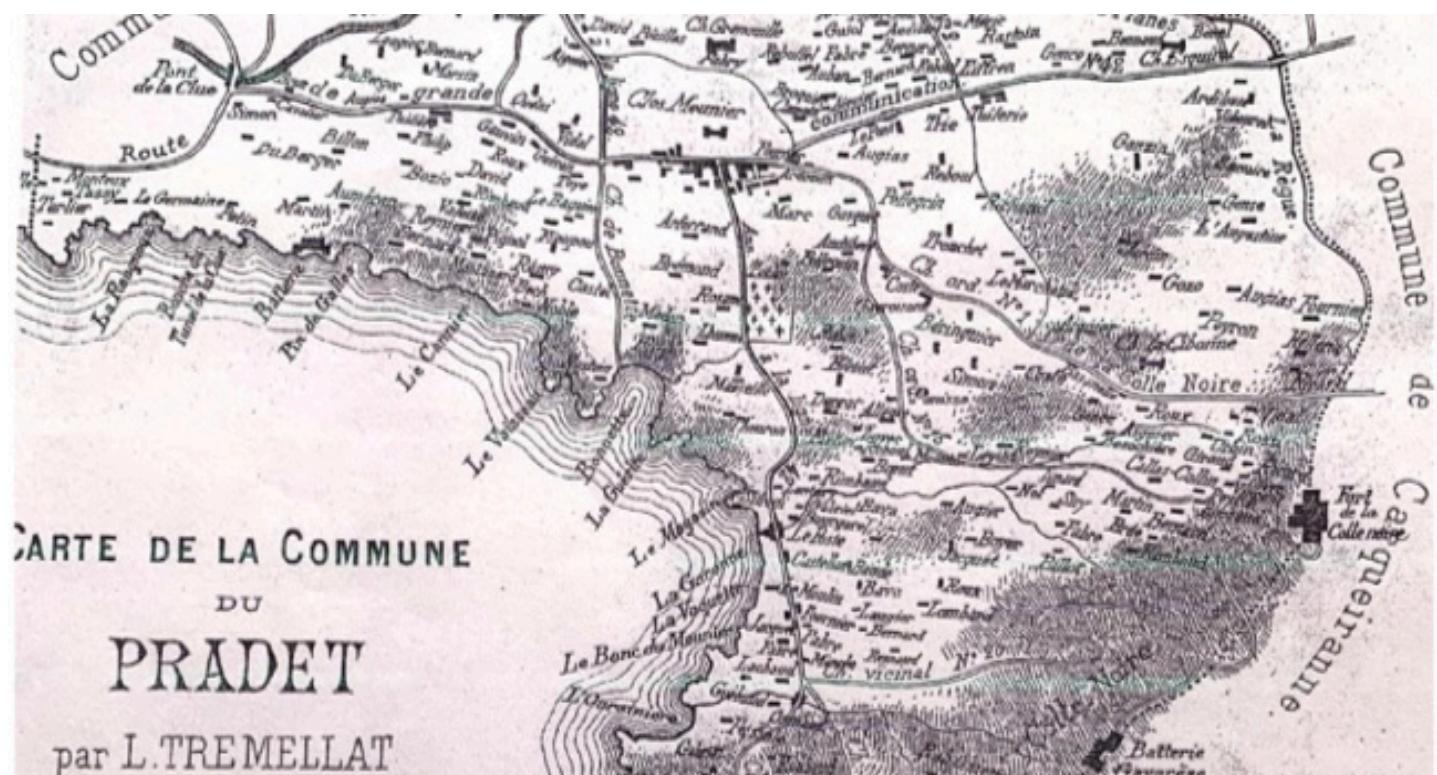
« C'est en puisant dans la force de nos racines, dans l'attachement à notre terroir, que nous pourrons grandir et construire l'avenir. »

«En provençal, on dit : "Es en s'arrelant qu'un arbre pren de la talho."

C'est en s'enracinant qu'un arbre prend de la hauteur." »

Nos traditions ne sont pas des chaînes. Elles sont des racines profondes pour pousser plus haut.

Et c'est cette conviction que nous continuerons à porter, bec et ongles, pour le Pradet et pour les Pradétans.



QUAND ON NE PEUT PLUS CACHER, ON TENTE DE REGULARISER

Il arrive qu'un conseil municipal révèle plus dans ce qu'il passe sous silence que dans ce qu'il affiche. Derrière un intitulé anodin, dans une première partie qui incluait en urgence la nomination de remplaçants au sein du conseil municipal, une ligne noyée dans un ordre du jour dense, se CACHAIT un choix bien réel : celui de ne PAS DIRE.

C'est ce qui s'est produit, avec la délibération sobrement intitulée « Précision complémentaire – SPL SAGEP ». Une délibération qui, sous couvert de régularité administrative, visait en réalité à **couvrir rétroactivement une rémunération perçue depuis 2020** par le maire sans jamais avoir été soumise au vote du conseil. Une tentative de régularisation illégale, maquillée en oubli.

Derrière ce titre discret se cache **un fait grave** : depuis 2020, le Maire du Pradet perçoit une **indemnité de 1 000 euros par an** pour sa participation au conseil d'administration de notre **Société Publique Locale d'aménagement**, sans que cela n'ait jamais été validé par une délibération municipale.

Vous avez bien lu : aucun vote, aucun débat, aucune autorisation légale au préalable.

Et ce n'est que maintenant, **quatre ans plus tard**, qu'on nous demande de "régulariser" cette situation. On parle d'un oubli administratif. Mais ce n'est pas un oubli, c'est une dissimulation. Et surtout : ce n'est pas régularisable. La jurisprudence et la loi sont formelles : **une telle indemnité doit être autorisée à l'avance**, pas a posteriori, et encore moins dans la précipitation d'un conseil réuni en urgence.

Certains diront qu'il ne s'agit « que » de 1 000 euros par an. Une broutille, peut-être ? Mais c'est précisément ce type de détail qui trahit une dérive plus vaste. Cette somme, aussi modeste soit-elle, n'est que la partie émergée de l'iceberg. Ce qui est en cause ici, c'est la stratégie : contourner les règles, passer sous silence, esquerir.

Un article de presse paru en mars 2024 avait déjà révélé ce manquement. Mais plutôt que de réagir, la majorité municipale a préféré le silence. Et aujourd'hui, face à l'évidence, elle tente de maquiller l'affaire en procédure normale.

Cette délibération révèle **un système qui contourne les règles**, qui élude le débat, et qui marginalise tous ceux qui ne vont pas dans son sens ou qui posent des questions.

Pire encore, alors que nous avons posé calmement une question simple et légitime sur l'existence d'une éventuelle procédure judiciaire, il nous a été intimé de ne plus intervenir, avec menace d'expulsion à la clé. Voilà où nous en sommes.

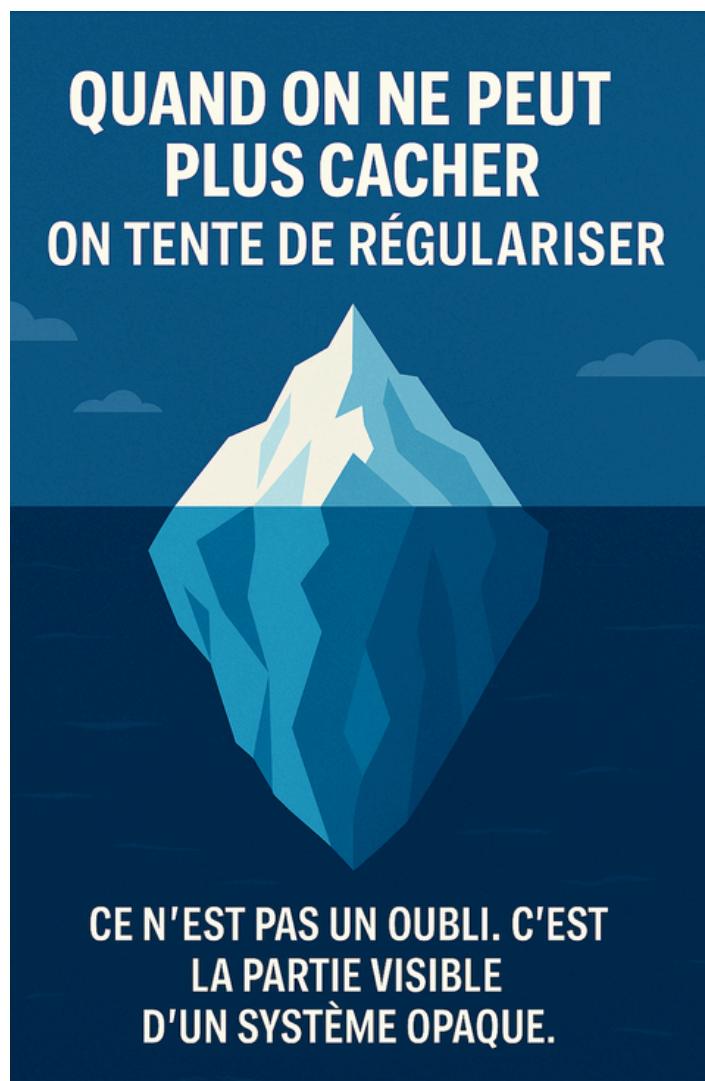
Et ce n'est pas un cas isolé. Rappelez-vous l'affaire des véhicules de service. Depuis qu'elle a été pointée, M. Stassinos circule désormais à vélo. Coïncidence écologique ? Ou simple changement de posture après avoir été pris la main dans le sac ?

Une constante se dégage: à chaque fois, **il faut que la critique publique s'exerce, que toute la lumière soit faite sur ces dysfonctionnements pour que les comportements changent**, et qu'enfin l'on respecte les règles.

Cette affaire concerne tous les Pradétans car si l'on peut cacher ce type d'abus sous couvert d'oubli administratif, **qu'est-ce qui est encore dissimulé ?**

Et si l'on traite ainsi des élus qui posent des questions légitimes, **qu'est-ce que cela dit du droit des citoyens à être informés ?**

*Gouverner, ce n'est pas imposer.
Gouverner, c'est rendre des comptes.
Et c'est ce que nous continuerons à faire en toute humilité.*



PARCE QUE DEMAIN SE PRÉPARE AUJOURD'HUI

**REJOIGNEZ
NOTRE ÉQUIPE !**

ESPACE P.L.P

135 AV. DE LA 1^{ÈRE} DFL - 83220 LE PRADET

CONTACTS

06 09 37 87 72

pourlespradetans@gmail.com

www.pourlespradetans.net

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION

Valérie **RIALLAND**

Viviane **TIAR**

Martine **CABOT**

Denis **TENDIL**

